



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Cluster Electricité et mécanique
Bachelier en Électronique

Haute École Francisco Ferrer et Haute École Libre de
Bruxelles – Ilya Prigogine
(HEFF-HELB)

Anne PIRET
François HASCOET
Fariba MOGHADDAM
Emilien SCALTEUR

Le 25 juin 2019

Table des matières

Bachelier en Électronique : Haute École Francisco Ferrer et Haute École Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine.....	3
Contexte de l'évaluation.....	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué	5
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes	6
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance des établissements.....	6
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	6
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	7
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	7
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	8
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	8
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	8
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	10
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	10
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	10
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	11
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	11
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	12
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)....	12
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	12
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	13
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme	13
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	14
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	14
Dimension 5.2 : Analyse SWOT.....	14
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi.....	14
Conclusion	16
Droit de réponse de l'établissement.....	17

Bachelier en Électronique : Haute École Francisco Ferrer et Haute École Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2018-2019 à l'évaluation du bachelier en Électronique – orientation Électronique appliquée, organisée en codiplomation par la Haute École Francisco Ferrer et la Haute École Libre de Bruxelles. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 20 et 21 décembre 2018 sur l'implantation du site du Palais du midi (HEFF) accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par les établissements et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré 5 représentants des autorités académiques, 25 membres du personnel, 13 étudiants, 3 diplômés et 6 représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Anne PIRET
- François HASCOET
- Fariba MOGHADDAM
- Emilien SCALTEUR

¹ Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Comité de pilotage de la codiplomation
- Communication interne
- Projets de recherche impliquant les étudiants
- Supports de communication externe
- Cohérence du programme
- Climat relationnel serein et constructif
- Soutien à la formation continuée et pédagogique
- Infrastructures et équipements
- Services et dispositifs de soutien à l'orientation et l'apprentissage

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Peu de représentation étudiante
- Faiblesse du réseau et des collaborations avec le monde professionnel
- Alternance de l'établissement de référence
- Mobilité internationale encore faible
- Superposition du stage et du TFE
- Analyse d'indicateurs et données pour le pilotage de la formation

OPPORTUNITÉS

- Diplôme offrant de nombreux débouchés variés

MENACES

- Faible attractivité des bacheliers techniques

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Évaluer la pertinence de l'alternance de l'établissement de référence
- Élargir leur réseau de contacts avec les milieux professionnels au-delà des partenaires historiques privilégiés
- Développer la participation étudiante
- Renforcer l'attractivité de la formation
- Renforcer la politique de relations internationales et de mobilité
- Redéfinir précisément et distinctement les acquis d'apprentissage du stage et du TFE

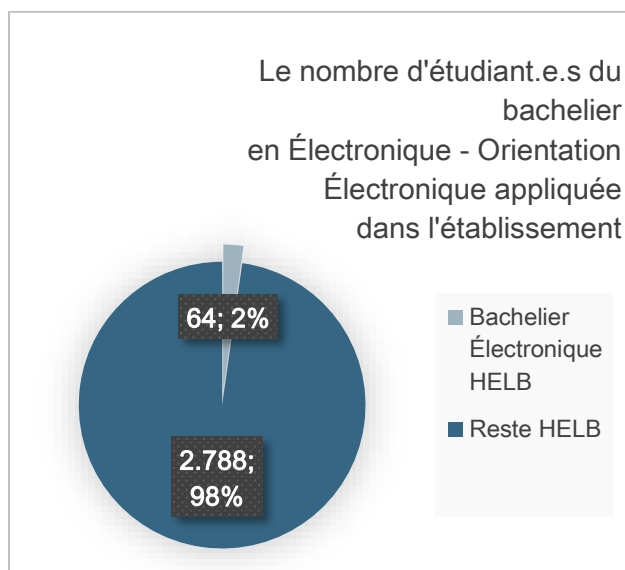
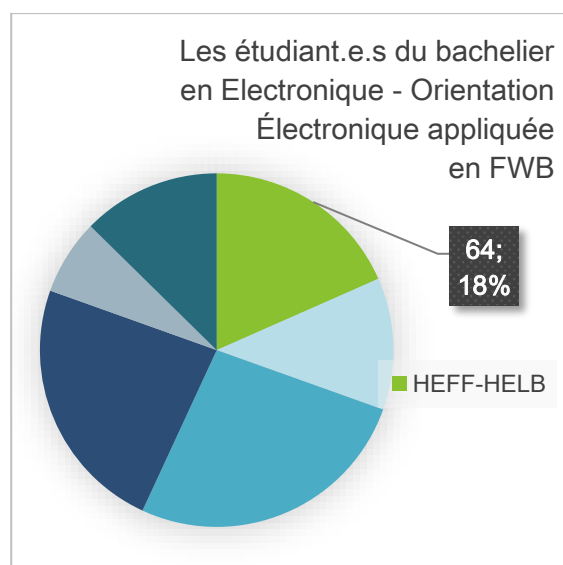
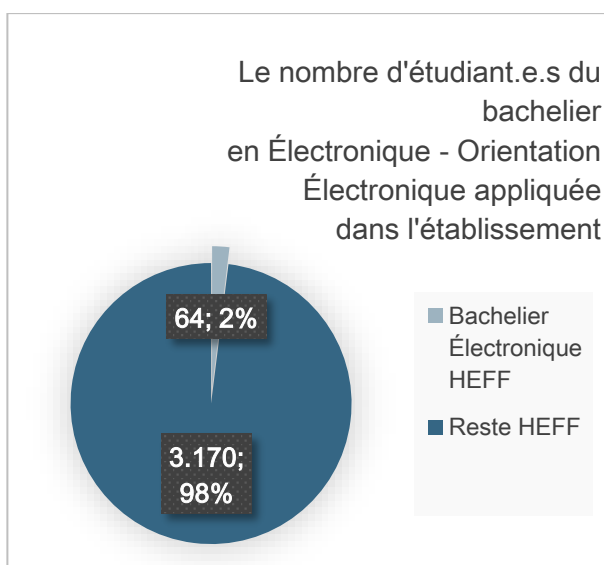
Présentation des établissements et du programme évalué

Le présent rapport porte sur le bachelier en Électronique – orientation électronique appliquée, organisé en codiplomation par la Haute École Francisco Ferrer (HEFF) et par la Haute École libre de Bruxelles - Ilya Prigogine (HELB).

La Haute École Francisco Ferrer est une institution d'enseignement supérieur organisée par la ville de Bruxelles et créée en 1995. Elle offre des formations de type court et long dans six catégories différentes : Arts appliqués, Économique, Paramédicale, Pédagogique, Technique, et Sociale.

La Haute École libre de Bruxelles - Ilya Prigogine appartient à la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (FELSI), subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles. Son pouvoir organisateur est l'asbl Ilya Prigogine. Elle offre des formations de type court et long dans quatre catégories différentes : Économique, Paramédicale, Technique et sociale.

En 2016-2017, le bachelier en Électronique, organisé en codiplomation, comptait 64 étudiants pour un total de 3234 à la HEFF et de 2852 à la HELB.



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance des établissements

- 1 La formation évaluée a la particularité d'être organisée depuis 2009 en codiplomation entre la HEFF et la HELB, hautes écoles issues de deux Pouvoirs Organisateurs distincts, ce qui la rend tributaire de deux logiques de gouvernance potentiellement différentes.
- 2 De manière positive, le Comité a constaté, au sein des deux institutions, un soutien explicite au développement d'une démarche qualité. Ainsi, à la HEFF, des moyens significatifs sont alloués (services SATICE et STATISTIQUE, Commission Qualité des Services Généraux, Cellule Qualité permanente dans toutes les sections, etc.). A la HELB-IP, une nouvelle politique d'assurance qualité s'est mise en place avec notamment l'installation d'une structure de relais entre les commissions locales de la qualité et la coordination institutionnelle et la rédaction d'une charte « qualité » en mai 2018. La publication d'un plan d'action stratégique institutionnel (juin 2019) de même qu'une brochure « Assurance qualité » (décembre 2019) sera la phase suivante pour implémenter la politique qualité au sein de la HELB-IP. Les sites Intranet de chaque établissement comportent une rubrique « Qualité ». Les coordinatrices institutionnelles des deux établissements sont actives dans le réseau Qwaliris.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 3 En ce qui concerne la gouvernance spécifique à ce programme en codiplomation, les deux établissements partenaires ont constitué un comité de pilotage paritaire, composé des directeurs-présidents, des directeurs de catégorie technique et des coordinateurs pédagogiques du bachelier des deux établissements, exprimant ainsi une volonté marquée d'implication à part égale des partenaires dans la gouvernance. Ce comité se réunit régulièrement ; les échanges entre les acteurs issus des deux institutions semblent s'y dérouler dans une ambiance constructive.
- 4 Une injonction récente des commissaires du gouvernement auprès des établissements a amené les partenaires à désigner une institution de référence pour ce programme. L'existence d'une institution de référence a des effets positifs bienvenus (cf. infra). Toutefois, l'option choisie par les établissements (alternance de l'établissement de référence entre les deux partenaires, tous les deux ans) interpelle le comité et de nombreux acteurs de la formation. Cette alternance met en effet en tension, d'une part, l'implication stratégique des deux partenaires dans le programme et, d'autre part, l'efficacité organisationnelle et administrative.
- 5 Les étudiants ne sont pas représentés au sein du comité de pilotage, ni dans aucun organe spécifique au bachelier en électronique.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 6 Les adaptations du programme (contenus et dispositifs d'apprentissage) s'opèrent essentiellement sur la base des échanges entre enseignants, notamment lors des journées pédagogiques, et en réaction aux demandes des étudiants. Les coordinateurs pédagogiques gèrent le programme avec flexibilité. Toutefois, les modifications apportées ne s'appuient pas sur un recueil d'information et une validation systématiques ou structurés auprès du monde professionnel et/ou des étudiants.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 7 L'efficacité de la communication interne est un enjeu crucial pour un programme en codiplomation. Les deux établissements ont mis en place une série d'éléments permettant une communication unifiée et coordonnée : adresse de courrier électronique unique des étudiants, quelle que soit son institution d'appartenance ; utilisation de la plateforme ICampus pour tous les enseignements, etc.
- 8 L'information circule beaucoup de façon informelle, les différentes parties prenantes s'en disent en général satisfaites. Le comité observe toutefois que le point de vue des étudiants ou des personnels sur des aspects organisationnels de la formation n'est pas toujours entendu.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité engage fortement les établissements à recueillir et analyser tous les éléments qui leur permettent d'évaluer la pertinence de l'alternance de l'établissement de référence. Le cas échéant, cette alternance ne doit pas nuire à la qualité des apprentissages et au fonctionnement de la formation, au risque de se retourner contre ce qu'elle est supposée préserver.
- 2 Le comité recommande d'instaurer aussi, complémentairement au fonctionnement actuel, des modalités de recueil et de partage d'informations entre les parties prenantes, qui ne soient pas tributaires d'échanges informels et interpersonnels.
- 3 Le comité encourage les établissements à rester attentifs à l'équilibre entre les modifications régulières de programmes, nécessaires au maintien de sa qualité, et une certaine stabilité, nécessaire à un fonctionnement efficient.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 Les besoins du monde professionnel pour des professionnels formés en électronique appliquée à un niveau « bachelier » sont avérés. Les débouchés à l'issue de la formation sont variés et nombreux. La pertinence du diplôme et des compétences auxquelles il forme n'est pas à démontrer. L'attractivité du programme paraît insuffisante au regard de ce potentiel : les établissements avancent l'augmentation de la population étudiante comme un objectif, mais leur plan d'action ne montre pas de réflexion approfondie sur la stratégie à mener et les leviers à mobiliser pour atteindre cet objectif.
- 2 Les experts ont pu constater l'existence de liens avec quelques acteurs locaux importants (la STIB, Thales). L'ancrage local n'est toutefois pas utilisé dans ses pleines capacités et l'établissement collabore peu avec le monde socio-professionnel dans l'appréciation de la pertinence du programme d'enseignement.
- 3 Les enseignants déploient des efforts réels pour développer des projets de recherche (quelquefois en collaboration avec d'autres sections) dans lesquels les étudiants sont impliqués et qui peuvent nourrir leur formation.
- 4 De la même manière, quelques initiatives sont prises pour amorcer auprès des étudiants un intérêt pour la mobilité internationale (séances d'information, voyages scolaires encadrés), mais les résultats sont timides et la mobilité est faible, tant du côté des étudiants que des enseignants.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 5 Les informations présentant la formation sont claires sur les deux sites web, bien que celles-ci ne soient pas complètement harmonisées. Les experts saluent les améliorations apportées aux outils de communication vers l'extérieur, en particulier la réalisation d'une nouvelle brochure commune aux deux établissements pour la présentation de la formation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage les établissements à élargir leur réseau de contacts avec les milieux professionnels au-delà de leurs partenaires historiques privilégiés.
- 2 Le Comité encourage la direction à évaluer les origines du nombre très faible d'inscriptions et à développer une vraie politique de communication et de recrutement afin d'augmenter la visibilité du programme et d'améliorer les faibles effectifs. Selon les experts, la plus grande attractivité de la formation est un objectif que les deux établissements ne peuvent porter seuls ; un tel projet suppose la mobilisation de tous les acteurs professionnels et de

la formation du secteur de l'électronique, voire du secteur technique. La HEFF et la HELB peuvent jouer un rôle fédérateur entre ces différentes parties prenantes.

- 3 Le comité recommande d'investir davantage dans le développement de réseaux et de partenariats afin d'obtenir une meilleure visibilité de l'établissement. Dans cette optique, le comité suggère de constituer un réseau d'anciens, notamment en pérennisant les actions déjà menées. La formation pourrait par ailleurs profiter de ce réseau Alumni pour interroger, de manière régulière, la pertinence de son programme.
- 4 Le comité invite les deux établissements à inscrire dans le plan d'actions de la formation des objectifs plus ambitieux de mobilité internationale pour les étudiants et les enseignants.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 La préoccupation de l'équipe pédagogique pour la cohérence du programme de formation se manifeste notamment dans le travail de mise en relation des activités d'apprentissage du programme avec le référentiel professionnel, dans les réajustements opérés dans la constitution des Unités d'enseignements (UE) et dans l'intérêt porté par les enseignants à l'articulation des contenus dont ils sont responsables à ceux des collègues.
- 2 Les experts ont pu constater de réels efforts de la part de l'équipe pédagogique pour diffuser les informations pédagogiques relatives aux acquis d'apprentissage. Les enseignants déplorent toutefois les difficultés d'appropriation de ces informations par les étudiants.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 3 La répartition de l'apprentissage entre les aspects théoriques et pratiques de la formation est équilibrée et appréciée par les étudiants.
- 4 Tout au long du cursus, les étudiants sont amenés à participer à des activités/projets relatifs à leurs compétences professionnelles, en relations avec des publics variés et en collaboration avec d'autres sections.
- 5 Le comité constate l'attention que l'équipe pédagogique porte à la progressivité des apprentissages et mises en situation professionnelle (orientation et méthode de travail dans les activités d'intégration professionnelle (AIP) du BLOC1, projet à réaliser en autonomie au BLOC 2 et stage au BLOC 3). Toutefois, en dehors des Unités d'enseignement d'activités d'apprentissage professionnel (AIP), les relations avec le monde du travail sont peu développées. On observe peu de visites d'entreprises, d'interventions de conférenciers extérieurs, etc. Les faibles effectifs étudiants permettraient pourtant d'organiser facilement des activités concrètes avec les milieux professionnels.
- 6 Le TFE est structurellement adossé au stage du BLOC3. Les experts comprennent bien l'intérêt de grouper ces activités pour favoriser l'approfondissement de compétences et pour mener à bien un projet significatif en contexte professionnel. Toutefois, la distinction des acquis d'apprentissage visés par les activités réalisées en stage, d'une part, et par la rédaction d'un travail de fin d'études, d'autre part, est peu claire. Dans cette même optique, la charge de travail attribuée spécifiquement à chacune de ces activités paraît floue, ainsi que la définition de critères d'évaluation distincts et spécifiques.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 7 La charge de travail globale est évaluée comme adéquate par les étudiants. Toutefois, l'établissement évoque des difficultés des étudiants à gérer la mise en autonomie un peu « brutale » liée à la réalisation d'un projet ambitieux au BLOC2. Ce constat a déjà fait l'objet de mesures adaptatives entre le moment de la rédaction du DAE et la venue des experts.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 8 La diversité des pratiques pédagogiques et les modalités d'évaluation qu'elle engendre trouvent leur justification, d'après l'équipe enseignante, dans l'importance accordée à l'autonomisation des étudiants ; elle apparaît aux experts relever davantage de la convenance des enseignants que d'une politique pédagogique intentionnelle.
- 9 Les experts s'étonnent de l'interprétation qui est faite par les enseignants que la convention de placer le seuil de réussite à 10/20 amènerait un « nivellement par le bas ».

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage les enseignants à poursuivre les bonnes pratiques d'explicitation du contrat pédagogique des Unités d'enseignements, via des supports et médias variés.
- 2 Les experts invitent également à multiplier les occasions d'interventions d'acteurs du champ professionnel au sein de la formation en dehors même des activités d'intégration professionnelle.
- 3 La réflexion sur l'articulation stage/TFE apparaît aux experts comme un chantier prioritaire. Ils invitent l'équipe pédagogique à redéfinir les acquis d'apprentissage spécifiques à chacune de ces activités et productions, et ce en lien avec les compétences et capacités du référentiel professionnel. Dans la même optique, les différents critères et indicateurs d'évaluation doivent être mis en cohérence avec les acquis d'apprentissage ciblés.
- 4 Le comité recommande de dresser une vue d'ensemble des modalités d'évaluation et de s'assurer de l'équilibre entre les dispositifs proposés (oraux/écrits, évaluations individuelles/collectives, etc.). Il suggère également d'adopter une approche par compétences qui mène à une détermination du seuil de réussite sur la base des acquis d'apprentissage atteints plutôt que sur une logique arithmétique.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 La formation en électronique appliquée bénéficie d'une équipe pédagogique et administrative accessible aux étudiants. Les enseignants apparaissent motivés et impliqués, fédérés en une seule équipe, bien qu'exerçant dans un contexte de codiplomation et avec un éclatement des charges assez important.
- 2 Le comité n'a pas observé de politique de développement de carrière. La prise en compte des activités et projets des enseignants par les directions ne semble s'opérer qu'en contexte de crise ou de plainte.
- 3 La grande majorité des enseignants dispose d'un titre pédagogique. Les ressources affectées à différents services, fonctions et activités (conseillers pédagogiques, séminaires, journées pédagogiques, etc.) témoignent d'un vrai soutien de chacun des deux établissements à la formation pédagogique. Chaque enseignant semble attentif à l'actualisation de ses connaissances disciplinaires.
- 4 Le comité déplore toutefois la sous-exploitation des possibilités de mobilité internationale dans l'optique du développement professionnel des personnels.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 5 Les infrastructures actuellement dédiées à la formation sur le site HEFF sont adéquates. Les locaux de cours sont suffisants et correctement équipés, en dépit de procédures d'investissement qui paraissent longues et lourdes aux enseignants. Les experts notent l'existence de locaux disponibles pour le travail en autonomie des étudiants, notamment un atelier accessible en autogestion pour le développement de projets.
- 6 Les lieux paraissent très fortement investis par les parties prenantes : on y trouve de nombreux espaces d'affichage permettant la communication et la valorisation des activités et projets réalisés au sein de l'établissement. La bibliothèque est localisée à proximité des salles de cours, ce qui en favorise l'usage. Son fonctionnement fait l'objet d'une démarche qualité structurée.
- 7 Un projet de rénovation de locaux adaptés à la section est en cours pour la HELB.
- 8 Ce programme en codiplomation paraît relever efficacement le défi de l'articulation cohérente des activités sur plusieurs sites.

- 9 La plateforme pédagogique de la HEFF est la plateforme de référence pour toute la formation, y compris pour les Unités d'enseignement qui relèvent de la HELB, ce qui facilite la cohérence d'ensemble. Il existe toutefois des modalités de diffusion d'information ou de ressources « parallèles » qui relèvent de l'initiative personnelle des enseignants.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 10 Les étudiants du bachelier disposent de nombreux services transversaux et dispositifs pour soutenir leurs apprentissages (Service d'Aide à la Réussite, Cellule Psyferrer, activités d'orientation et de méthodologie du travail étudiant dans les AIP, tutorat, etc.).
- 11 Localement, les enseignants de la section ont développé une réflexion sur la diversité des profils d'étudiants entrants pour l'organisation de binômes complémentaires dans les laboratoires.
- 12 Sur les trois dernières années, près d'un tiers des diplômés du bachelier s'est engagé dans un programme de second cycle.
- 13 La désignation d'un établissement de référence pour le bachelier a mené à une simplification administrative significative par rapport à laquelle les étudiants expriment leur satisfaction.
- 14 Les experts notent la prise en compte de l'accessibilité aux locaux de cours pour les étudiants et personnels à mobilité réduite pour le nouveau bâtiment de la HELB.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 15 La section dispose d'un grand nombre d'informations recueillies et produites institutionnellement. Toutefois, l'usage qui en est fait actuellement reste très descriptif. Par exemple, le nombre faible d'inscriptions, le nombre élevé d'échecs et d'abandons restent des problèmes majeurs et les causes de ceux-ci sont encore peu étudiées et analysées.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité propose aux établissements de développer une véritable politique de développement des carrières et de gestion des compétences des enseignants. Celle-ci pourrait s'appuyer, par exemple, sur un rapport d'activité valorisant l'engagement dans des projets et les initiatives individuelles d'évaluation des enseignements.
- 2 Un axe de formation continuée de cette politique de développement des carrières pourrait explorer davantage les possibilités de mobilité internationale des personnels.
- 3 Le comité engage les responsables de la section à veiller à ce que l'ensemble des informations et contenus utiles à la formation transite par les canaux et plateformes institutionnelles qui seules peuvent garantir l'authenticité, la sécurité et l'accès équitable aux ressources de la formation.
- 4 Si les experts se réjouissent de la poursuite d'études d'un grand nombre de diplômés vers un master, ils invitent aussi les établissements à considérer avec autant de fierté les bacheliers professionnels qui se dirigent vers l'emploi.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Sur la base des documents consultés et des échanges avec les différentes parties prenantes de la formation, le comité peut affirmer que l'exercice d'autoévaluation a été réalisé dans une approche participative, avec une intention affirmée de partir des préoccupations des acteurs (démarche bottom-up). La coordonnatrice qualité a mobilisé des méthodologies originales et conviviales afin de mobiliser les participants à la démarche.
- 2 Le comité a apprécié la grande transparence dont la section a fait preuve, notamment en lui donnant accès aux documents préparatoires et aux versions intermédiaires du DAE. Le rapport d'autoévaluation final est le fruit de plusieurs relectures et réappropriations par les partenaires.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 3 L'analyse SWOT a été établie en plusieurs étapes de structuration et de validation. Elle est en adéquation avec le contenu du DAE.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 4 Le plan d'action est bien structuré et clair, il établit des échéances et des niveaux de priorité.
- 5 Beaucoup d'éléments ont déjà été mis en œuvre entre la rédaction du DAE et la visite des experts, ce qui témoigne d'une réelle volonté de concrétiser les actions envisagées.
- 6 En revanche, le comité ne trouve pas, dans le plan d'actions, d'orientations stratégiques par rapport à l'objectif d'augmenter les effectifs étudiants, enjeu par ailleurs annoncé comme crucial. Certains indicateurs qui pourraient être utiles à cette réflexion, comme par exemple le suivi des effectifs et des taux d'échecs et d'abandons sont trop peu exploités.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le Comité encourage la section à poursuivre ses activités avec la philosophie participative et constructive mise en œuvre lors de la rédaction du DAE.
- 2 Il invite également à mener une réflexion sur l'attractivité du programme, voire à mutualiser les ressources de promotion en collaboration avec les autres opérateurs de formation du domaine électronique.

Conclusion

L'organisation d'une formation en codiplomation est une entreprise qui comporte de nombreux défis. Les experts considèrent que, globalement, pour le Bachelier en Électronique appliquée, les deux établissements partenaires, HEFF et HELB, ont réussi à mettre en place la plupart des ingrédients déterminants qui concourent au succès du projet. Citons, notamment, la mise en place d'un comité de pilotage de la formation, la communication interne et externe coordonnée, la coordination pédagogique d'une équipe enseignante impliquée, des services administratifs et de soutien efficaces, un programme de formation progressif et cohérent.

Cette dynamique positive se retrouve également dans la manière dont les établissements ont abordé l'exercice de l'autoévaluation, de manière participative, transparente et investie.

Quelques marges de progression subsistent : l'attractivité de la formation reste faible au regard des débouchés offerts ; la participation des étudiants à la gouvernance est limitée, les partenariats professionnels extérieurs sont encore trop peu nombreux et diversifiés ; la mobilité internationale doit être encouragée ; le stage et le TFE méritent d'être plus nettement définis ; les données de pilotage existantes doivent soutenir une analyse plus approfondie du recrutement et des parcours étudiants.

Le comité ne doute pas de la capacité des responsables du programme et de leurs équipes à tirer parti de leurs atouts pour mener à bien les actions relatives à ces chantiers.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation du cluster
Électricité et mécanique
2018-2019

Droit de réponse de l'établissement évalué


Commentaire général éventuel : L'établissement remercie les experts pour leur professionnalisme, la richesse des échanges et les recommandations formulées à la suite de leur visite.


L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Anne De Groot
Directrice de la catégorie technique (HEFF)





Dominique Standaert
Directeur de la catégorie technique (HELB)

Nom et signature du/de la coordonnateur·trice de l'autoévaluation

Brigitte Dutrieue (HEFF)



¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).
² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.